

BILAN ACTIF (en milliers de dirhams)	31/12/2020	31/12/2019
Actif immobilisé	334 368	343 045
Ecart d'acquisition	1 391	1 458
Immobilisations incorporelles	12 474	12 627
Immobilisations corporelles	236 643	234 780
Immobilisations financières	3 387	3 995
Titres mis en équivalence	80 473	90 185
Actif circulant	692 854	812 574
Stocks et en cours	242 231	306 485
Clients et comptes rattachés	373 446	416 791
Impôts différés actifs	2 148	2 395
Etat	59 295	68 189
Autres créances et comptes de régularisation	15 590	18 570
Valeurs mobilières de placement	144	144
Disponibilités	36 873	40 090
TOTAL DE L'ACTIF	1 064 095	1 195 709

COMPTE DE PRODUITS & CHARGES (HT) en milliers de dirhams	31/12/2020	31/12/2019
Chiffre d'affaires	907 489	1 025 518
Variation de stocks de produits	-9 715	18 983
Immo. produites par l'entreprise pour elle-même	130	
Autres produits d'exploitation	1 348	1 155
Achats consommés	638 656	760 845
Charges externes	57 788	64 988
Charges de personnel	107 466	113 036
Autres charges d'exploitation	4 051	2 419
Impôts et taxes	2 710	2 413
Dotations d'exploitation	30 298	28 836
Résultat d'exploitation	58 283	73 118
Charges et produits financiers	-18 105	-22 618
Résultat courant des entreprises intégrées	40 179	50 500
Charges et produits non courants	-6 515	3 372
Impôts sur les résultats	9 406	22 370
Résultat net des entreprises intégrées	24 257	31 502
Quote part dans les résultats des entreprises MEQ	-21 066	-7 664
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition	365	365
Résultat net de l'ensemble consolidé	2 826	23 473
Intérêts minoritaires	3 751	3 588
Résultat net (Par du groupe)	-925	19 885

BILAN PASSIF (en milliers de dirhams)	31/12/2020	31/12/2019
CAPITAUX PROPRES		
- Capital	46 595	46 595
- Primes d'émission	32 482	32 482
- Réserves consolidées	221 515	222 926
- Résultats consolidés	-925	19 885
Capitaux propres part du Groupe	299 648	321 888
Intérêts minoritaires	22 774	21 880
Total Capitaux propres	322 442	343 769
Passif à long terme	150 870	147 495
Dettes financières à long terme	149 712	146 278
Provisions pour risques et charges	1 158	1 134
Passif circulant	214 699	240 711
Fournisseurs et comptes rattachés	107 928	136 414
Autres dettes et comptes de régularisation	20 107	28 367
Etat	77 119	65 754
Impôts différés passifs	45	5 513
Provisions pour risques et charges	9 501	4 662
Trésorerie passif	376 083	463 735
TOTAL DU PASSIF	1 064 095	1 195 709

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE (En milliers de dirhams)	31/12/2020	31/12/2019
Flux de trésorerie liés à l'activité		
Résultat Net des sociétés intégrées :	24 257	31 502
Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité		
Dotations d'exploitation (1):	26 480	21 805
Variation des impôts Différés :	5 221	1456
Plus-values des cessions, nettes d'impôt:	121	-4 683
Capacité d'autofinancement des sociétés intégrées :	45 395	50 081
Dividendes recus des sociétés mises en équivalence :		
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité :	98 930	-31 173
Flux net de Trésorerie Généré par l'activité :	144 325	-41 092
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement ;		
Acquisition des immobilisations CORPOVINCORP	-28 475	-51 611
Acquisition des immobilisations Financières (en net)	608	6 368
Cessions d'immobilisations, nettes d'impôt	128	357
Incidence de variation de périmètre		
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement	-27 738	-44 886
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement		
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	-32 617	-46 595
Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées	-2 857	-2 857
Augmentation de capital en numéraire		2 332
Emissions d'emprunts	20 000	86 100
Remboursement d'emprunt	-16 649	-8 886
Autres variations	-30	-20
Flux net de trésorerie liés aux opérations de financement	-32 152	30 074
Variation de trésorerie	84 435	-55 904
Trésorerie d'ouverture	-339 210	-367 741
Trésorerie de clôture	-423 645	-423 645
Incidence des variations des monnaies étrangères		
Variation de trésorerie	84 435	-55 904

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES (En milliers de dirhams)

	Capital	Primes d'émission	Reserves et résultat consolidés	Total part groupe	Minoritaires	Total
Situation au 31 décembre 2018	46 595	32 482	317 265	396 343	21 150	421 11
Distribution de dividendes			-46 595	-46 595	-2 857	-49 45
Variation périmètre			-47 744	-47 744		-47 74
Augmentation de capital						
Résultat net de l'exercice			19 885	19 885	3 588	23 47
Autres variations						
Situation au 31 décembre 2019	46 595	32 482	242 811	321 888	21 880	343 76
Situation au 31 décembre 2019	46 595	32 482	242 811	321 888	21 880	343 76
Distribution de dividendes			-32 617	-32 617	-2 857	-35 47
Variation périmètre						
Ecart de change			-30	-30		-3
Résultat net de l'exercice			-925	-925	3 751	2 82
Variation titres m.e.q			11 351	11 351		11 35
Autres corrections						
Situation au 31 Décembre 2020	46 595	32 482	220 590	299 668	22 774	322 44

SYNTHESE DES PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION DU GROUPE

Les principales règles et méthodes du Groupe sont les suivantes :

1. Principes et méthodes de consolidation

Les états financiers consolidés du Groupe Aluminium du Maroc sont préparés conformément à l'avis N° 5 du Conseil National de la Comptabilité (CNC) du 26/05/2005 ;

1.1 Périmètre et méthodes de consolidation

Les Sociétés dans lesquelles le groupe exerce directement ou indirectement le contrôle exclusif sont consolidées selon la méthode d'intégration globale.

Les filiales Africaines de la société ALM Africa, en particulier ALM Sénégal et ALM Côte d'Ivoire, dont l'activité principale est la commercialisation et le négoce des produits de la société ALUMINIUM DU MAROC dans le marché de ces pays, sont intégrées proportionnellement du fait qu'elles sont contrôlées d'une manière conjointe avec un partenaire local et selon la méthode du cours de clôture.

Les filiales LRA et Balcony ne sont pas contrôlées par le groupe. Toutefois, étant présent dans les organes de gouvernance de ces entités, le groupe y exerce une influence notable dans la gestion. Ces entités ont été intégrées au périmètre de consolidation par la méthode de la mise en équivalence.

Liste des sociétés consolidées :

Société	Activité	%d'intérêt	Méthode de consolidation
Afric Industries	Abrasif et l'adhésif	51%	Intégration globale
Industube	Fabricant de tube en acier	100%	Intégration globale
Belpromo	Immobilière	100%	Intégration globale
Mansart	Immobilière	100%	Intégration globale
Nafida	Immobilière	100%	Intégration globale
ALM Africa	Négoce articles en Aluminium	100%	Intégration globale
ALM Sénégal	Négoce articles en Aluminium	51%	Intégration proportionnelle
ALM Côte d'Ivoire	Négoce articles en Aluminium	50%	Intégration proportionnelle
LA ROSERAIE DE L'ATLAS	Hôtellerie	27%	Mise en équivalence
BALCONY RESIDENCES S.A	Immobilière	28%	Mise en équivalence

Les créances, dettes, produits et charges réciproques significatifs sont éliminés en totalité pour les entreprises intégrées globalement.

1.2 Date de clôture

Les sociétés du Groupe Aluminium du Maroc clôturent leurs comptes semestriels au 30 juin et les comptes annuels au 31 décembre.

2. Méthodes d'évaluation

2.1 Ecart d'acquisition

L'écart d'acquisition dégagé suite à l'acquisition d'une filiale est, soit amorti sur la durée du business plan ayant servi à déterminer le prix d'acquisition, soit affecté aux postes d'actifs ayant subi une réévaluation.

Pour le groupe Aluminium du Maroc, les écarts d'acquisition concernent les sociétés Mansart, Afric Industries et Industube, et sont comptabilisés selon les méthodes suivantes :

- L'écart d'acquisition sur la société Mansart est affecté à la valeur du terrain,
- L'écart d'acquisition sur la société Industube est affecté conjointement à la valeur du terrain et des constructions. La partie affectée aux constructions a été amortie sur 10 ans. L'écart d'acquisition négatif constaté lors de l'acquisition de la deuxième tranche des titres a été comptabilisée en provisions pour risques et charges
- L'écart d'acquisition sur la société Afric Industries est amorti sur une durée de 25 ans.

2.2 Immobilisations incorporelles

Elles comprennent essentiellement les logiciels AS 400 et JDE, ils sont amortis sur une durée de 10 ans. A cela s'ajoute un fond commercial acquis par AFRIC Industries pour KMAD 3 500 et un autre par Industube pour KMAD 1 000.

2.3 Immobilisations corporelles

Elles sont enregistrées à leur coût d'acquisition ou de production. Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire et selon les durées de vie ci-après :

- Constructions : 20 ans
- Installations techniques, matériel et outillage : 10 ans
- Matériel de transport : 5 ans
- Mobilier et matériel de bureau : 10 ans
- Matériel informatique : 10 ans

Les opérations de crédit-bail sont retraitées comme des acquisitions d'immobilisations lorsqu'elles sont significatives.

Les plus-values de cession intra-groupe sont annulées lorsqu'elles sont significatives.

2.4 Immobilisations financières

Les titres de participation non consolidés figurent au bilan à leur coût d'acquisition. Une provision pour dépréciation est éventuellement constituée après analyse, au cas par cas, des situations financières de ces sociétés.

Les prêts immobilisés intra-groupe sont retraités par élimination.

2.5 Stocks

Les stocks sont composés de Marchandises, Matières et fournitures consommables, produits finis et semi-finis et sont valorisés comme suit :

Les marchandises comportent principalement les accessoires de menuiserie, les joints, les blocs outils et les machines destinés à la vente en l'état, et sont valorisés selon la méthode du coût moyen pondéré.

Les matières et fournitures consommables regroupent les matières premières, les matières consommables, les pièces de rechanges et les fournitures consommables, et sont valorisés au coût moyen pondéré.

Les produits finis et encours de production industrielle sont évalués au coût direct atelier.

Le calcul de dépréciation des stocks est fondé sur une analyse des changements prévisibles de la demande, des technologies ou du marché afin de déterminer les stocks obsolètes ou en excès.

Les dépréciations sont comptabilisées parmi les charges d'exploitation courantes.

La marge sur stocks intra-groupe n'a pas été retraitée du fait de son caractère non significatif.

2.6 Créances et chiffre d'affaires

Les créances sont enregistrées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est constatée au titre des créances contentieuses et des créances anciennes en fonction du risque lié à leur recouvrement. Le montant de la dépréciation prend en compte l'ancienneté de la créance et la capacité du débiteur à honorer sa dette.

Le chiffre d'affaires est enregistré dès lors que les produits sont livrés, ou bien que des services ou prestations sont rendus aux clients.

2.7 Provisions pour risques et charges

Il s'agit de provisions évaluées à l'arrêté des comptes, destinées à couvrir des risques et des charges que des événements survenus, ou en cours, rendent probables, leurs objets sont clairement identifiés mais leur réalisation est incertaine.

2.8 Retraitement des impôts

Les impôts sur le résultat regroupent tous les impôts assis sur le résultat, qu'ils soient exigibles ou différés.

L'évaluation des actifs et des passifs d'impôts différés repose sur l'utilisation des taux d'impôt qui ont été adoptés à la date de clôture. Tous les passifs d'impôts différés ont été comptabilisés. Le taux d'impôt utilisé pour le calcul des impôts différés est de 28%.

2.9 Autres retraitements de consolidation

Toutes les transactions intragroupes, ainsi que les actifs et passifs réciproques significatifs entre les sociétés consolidées par intégration globale ou intégration proportionnelle sont éliminés. Il en est de même pour les résultats internes au groupe (dividendes, plus-values...).

Les créances, dettes, produits et charges réciproques sont éliminés en totalité pour les entreprises intégrées globalement, dans la limite du pourcentage de détention pour les entreprises en intégration proportionnelle.



37, Bd Abdellatif Benkaddour
20050 Casablanca
Maroc

Aux Actionnaires de la société
ALUMINIUM DU MAROC S.A.
Zone industrielle – Route de Tétouan – Lot 78
Tanger

RAPPORT D'AUDIT SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES EXERCICE DU 1^{er} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2020

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de la société ALUMINIUM DU MAROC et de ses filiales (Groupe ALUMINIUM DU MAROC), qui comprennent le bilan consolidé au 31 décembre 2020, ainsi que le compte de produits et charges consolidé, l'état des variations des capitaux propres et le tableau consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers consolidés font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de KMAD 322.442 dont un bénéfice net consolidé de KMAD 2.826. Ces états ont été arrêtés par le Conseil d'Administration de la société ALUMINIUM DU MAROC S.A., en date du 25 mars 2021, dans un contexte évolutif de la crise sanitaire de l'épidémie de Covid-19, sur la base des éléments disponibles à cette date.

Nous certifions que les états de synthèse consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus, sont réguliers et sincères et donnent dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du patrimoine et de la situation financière du groupe au 31 décembre 2020, ainsi que du résultat de l'ensemble consolidé pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.



88, Résidence Mas Palomas II
Rue Omar Ibn Al Khattab
60020 Tanger
Maroc

1. Provision pour dépréciation des créances clients

Risque identifié	Notre réponse
Au 31 décembre 2020, la valeur des créances clients nettes de provisions s'élève à 373,4 millions de dirhams.	Nos travaux ont notamment consisté à : - Prendre connaissance des procédures d'identification des créances clients à déprécier et de détermination du montant des dépréciations à constater ; - Tester le fonctionnement des contrôles dans le cadre des procédures mises en œuvre pour déterminer le niveau des dépréciations des créances clients ; - Apprécier le caractère raisonnable des hypothèses retenues par la direction pour évaluer les dépréciations à constater ; - Revue critique des autres créances clients dont l'ancienneté est importante non provisionnées par le management et recueillir auprès de la direction des éléments probants mitigant le risque (apurement en période subséquente, protocoles d'accord...)
La détermination des créances à déprécier requiert l'exercice du jugement de la direction sur la base d'une analyse continue de l'évolution du risque client.	
Compte tenu du caractère significatif du poste au regard du bilan de la société, du jugement nécessaire à l'estimation des créances à déprécier, et de la conjoncture de crise actuelle, nous avons considéré que ce sujet constitue un point clé de l'audit.	

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états de synthèse consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états de synthèse consolidés, conformément au référentiel comptable admis au Maroc, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états de synthèse consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états de synthèse consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du groupe.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

2

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du groupe ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la direction à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation ;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

3

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Casablanca, le 30 avril 2021

Les Commissaires aux Comptes

ERNST & YOUNG



Abdelmejjid FAIZ
Associé

A&T Auditeurs Consultants



Nafeh AGOURRAM
Associé

4